

Travailler à l'université : Administration

Vous trouverez ci-dessous tous nos postes administratifs ouverts au recrutement.

Quelle que soit votre situation, vous avez la possibilité de rejoindre notre établissement par le biais de concours administratifs et techniques (BIATSS) ou par recrutement direct.

Concours et examens professionnels

Les inscriptions aux concours et examens professionnels ITRF session 2026 se dérouleront du **8 avril au 06 mai 2026** (fermeture le 06 mai à midi).

Vous trouverez sur le [site du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la valorisation](#) toutes les informations concernant :

- les **concours** de catégories A, B et C.
- les **examens professionnels**:
 - d'ingénieur de recherche hors classe,
 - de technicien de classe exceptionnelle
 - de technicien de classe supérieure,
 - d'adjoint technique principal de 2^e classe.
- l'**examen professionnel exceptionnel** d'accès au corps des ASI dans le cadre du repyramidage des emplois ITRF.

Dates de prises de fonctions :

- Les lauréats catégories B et C seront affectés le **1er septembre 2026**
- Les lauréats catégories A seront affectés le **1^{er} décembre 2026**

Les calendriers d'organisation, les convocations aux épreuves et la publication des résultats des concours sont à suivre sur le site [WEB ITRF](#)

Concours de catégorie A pour lesquels l'Université Rennes 2 est centre affectataire

Fiche de poste ou emploi type	Catégorie - Corps	Nature	Nbre de postes	Date prévue des entretiens d'admission	Date prévue de publication des résultats	Arrêté de composition du jury
F2D54 - Ingénieure ou ingénieur des systèmes et techniques audiovisuels et multimédia	Ingénieur d'étude	Interne	1	Entre le 1er septembre et le 15 octobre 2026	Entre le 1er septembre et le 15 octobre 2026	Arrêté
J3C44 - Assistante ou assistant en gestion administrative	Assistante ou assistant Ingénieur	Examen professionnel exceptionnel	2	Entre le 1er septembre et le 15 octobre 2026	Entre le 1er septembre et le 15 octobre 2026	Arrêté
E3B42 - Gestionnaire d'infrastructures	Assistante ou assistant Ingénieur	Examen professionnel exceptionnel	1	Entre le 1er septembre et le 15 octobre 2026	Entre le 1er septembre et le 15 octobre 2026	Arrêté

Concours de catégorie A pour lesquels l'Université Rennes 2 est centre organisateur

Emploi type	Catégorie - Corps	Nature	Nb de postes	Etablissements affectataires	Arrêtés de composition des jurys d'admissibilité
F2A44 - Chargée ou chargé d'archives	Ingénieure ou ingénieur d'Études	Interne	1	Université de Paris 10	Arrêté
			1	INALCO	
			1	Museum national Histoire naturel	
			1	Nantes Université	
			1	Université Paris Saclay	
			1	Université de Bordeaux Montaigne	
			1	Université d'Amiens	Arrêté
			1	Université de Bordeaux	
			1	Université de Strasbourg	
			1	Université de Toulouse	
F3A41 - Assistante ou assistant de ressources documentaires et scientifiques	Assistante ou assistant ingénieur	Examen professionnel exceptionnel	1	Université de Tours	
			1	Université de Corte	

F3B46 - Assistante ou assistant de communication	Ingénieure ou ingénieur d'Études	Externe	1	Université de Bordeaux	Arrêté
			1	Université de Poitiers	
F3B46 - Assistante ou assistant de communication	Ingénieure ou ingénieur d'Études	Interne	1	Rectorat de Paris, Université Paris XIII	Arrêté
F3B46 - Assistante ou assistant de communication	Ingénieure ou ingénieur d'Études	Examen professionnel exceptionnel	2	Université d'Évry	Arrêté

Concours de catégorie B et C pour lesquels l'Université Rennes 2 est centre organisateur

Emploi type	Catégorie - Corps	Nature	Nb de postes	Etablissement.s affectataire.s et fiches de poste	Arrêtés de composition du jury
J4C42 - Technicienne ou technicien en gestion administrative	Technicienne ou technicien	Interne	2	Université de Rennes	
			2	Université Rennes 2	Arrêté
			1	Université d'Angers	
			1	Université du Mans	
G4A44 - Technicienne ou technicien Chauffage Ventilation Climatisation	Technicienne ou technicien	Interne	1	Université Rennes 2	Arrêté
Sans emploi type	Adjointe ou adjoint technique de recherche et de formation principale de 2e classe	Examen professionnel	7	les candidats reçus sont affectés sur leur poste	Arrêté

Recrutements sans concours

Les recrutements sans concours dans le corps des adjoints techniques de recherche et de formation

Dépôt des candidatures : **Pas de recrutement pour 2026**

Nombre de postes : 0

Recrutement sans concours des personnels relevant de l'une des catégories de bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)

Recrutement sans concours par la voie contractuelle dans le corps des Adjoints Techniques Principaux de Recherche et Formation réservé aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)

Nombre de postes : 1

Dépôt des candidatures : **au plus tard le 26 mai 2026.**

Date d'affectation prévue : **1er septembre 2026**

Conditions requises : les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP, DNB...) ou d'une qualification professionnelle jugée équivalente.

Le dossier de candidature doit comporter :

- un CV et une lettre de motivation,
- la photocopie du ou des diplômes,
- un justificatif prouvant la qualité de BOE,
- un certificat médical du médecin agréé certifiant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé (postes administratifs ou techniques)..

Le dossier doit être adressé **au plus tard le 26 mai 2026 par voie postale** (cachet de la poste faisant foi) à :

Université Rennes 2 - Direction des Ressources Humaines
Pôle développement RH
Bureau des concours - à l'attention de Mireille JOURDAN
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24307
35043 Rennes cedex

Une première appréciation des candidatures est faite sur dossier.

Les candidats dont le dossier aura été retenu seront convoqués à un entretien avec une commission de recrutement dont les auditions sont prévues **17 juin 2026.**

[Consulter l'arrêté de composition de la commission de recrutement](#)

Accès au corps des Techniciens de Recherche et Formation réservé aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) par la voie du détachement

Nombre de poste : 0

Dépôt des candidatures : **Pas de recrutement pour 2026**

Recrutements par candidature directe via la plateforme dédiée